



Manifestation nautique

Canal Latéral à la Loire - Bassin de la Jonction de Nevers

AVIS A LA BATELLERIE
N° FR/2010/03500

Pris en application :

Article 1.22 du R.G.P. de la Navigation Intérieure

Une interdiction de naviguer

- **du samedi 14 août 2010 à 18:00 au dimanche 15 août 2010 à 16:00 [tous les usagers (dans les deux sens)]**

- Canal latéral à la Loire, embranchement de Nevers entre les PK 0.000 (Ecluse de Verville) et PK 2.800 (Port de la Jonction, Nevers) - (Toute la largeur de la voie)

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :

Subdivision de Decize, quai de la jonction, 58300, DECIZE.

Tél : 03 86 77 39 40. Fax : 03 86 77 39 42.

Commentaire :

Dans le cadre de l'organisation du triathlon de Nevers, la navigation est interdite du samedi 14 août 18H au dimanche 15 août 16H sur l'embranchement de Nevers du canal latéral à la Loire.

Adjoint(e)

Signé

Christian BAUDEWYNS

Date limite d'affichage :

lundi 16 août 2010